



Chorale de l'Est parisien (CEP)
29^{ème} ATELIER MUSICAL D'ÉTÉ à KER BEUZ (Finistère)
du samedi 20 au samedi 27 août 2016

Pour la 29^{ème} année, la chorale de l'Est parisien organise un stage de chant choral où sont invités toutes les chorales qui le souhaitent, les choristes à titre individuel et les amateurs intéressés.

Ateliers dirigés par Didier Bolay et par Alessandra Lupidi :
2016, année américaine à la CEP : De Bernstein au jazz

Encadrement

Pour les activités musicales, l'encadrement sera assuré par les chefs de chœur.
Pour les activités de découverte de la région, il sera assuré par les choristes de la CEP.

Lieu

Village de vacances Hôtel Club Ker Beuz
Rulan
29560 Trégarvan
Tél. 02 98 26 08 08

Plan d'accès consultable sur le site <http://chorale-est-parisien.fr>

Prix

Le prix du stage est de 560 € + 5 € d'adhésion* à la CEP, comprenant :

- l'hébergement en pension complète du samedi 15 heures au samedi 10 heures
 - chambre à deux lits avec salle de bain individuelle,
 - petits-déjeuners (buffet), repas de cuisine régionale soignée,
 - linge de toilette et de lit fourni,
 - accès libre à la piscine extérieure,
 - accès libre à l'espace de remise en forme (piscine couverte, sauna, jacuzzi...)
- les activités des ateliers musicaux, avec la fourniture des partitions (50 €) ;
- les activités touristiques, sauf les entrées des musées.

NB : Compte tenu du prix du séjour et de la programmation de plusieurs diners spéciaux (soirée crêpes, soirée sardines, repas du terroir), il n'est pas prévu de repas extérieur le mercredi midi.

Pour les personnes accompagnantes ne participant pas aux ateliers, le prix du séjour est de 510 € + 5 € d'adhésion* à la CEP.

* L'adhésion est annuelle et obligatoire pour l'assurance ; elle n'a pas à être payée à nouveau par ceux qui ont participé à la 38^{ème} rencontre de chant choral de Montreuil, ni par les choristes de la CEP.

Inscriptions

Les inscriptions sont enregistrées **jusqu'au 23 mai 2016, dans la limite des places disponibles** et dans l'ordre d'arrivée du formulaire d'inscription, accompagnées d'un chèque d'acompte de 290 € ou 295 €*, mis en banque à réception, et d'un chèque complémentaire de 270 € (ou de 220 € pour un accompagnant ne participant pas aux activités musicales), mis en banque courant juin.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de *Chorale de l'Est parisien* et datés tous les deux du même jour, celui de leur date d'émission.

En cas de désistement après la date limite, une somme de 50 € pour frais de dossier et impact économique restera acquise à la Chorale de l'Est parisien.

Renseignements et inscriptions

Courriel : secretariat@chorale-est-parisien.fr
Marie-Claire GERBAUD 01 43 02 15 02
Christian PAQUET 09 50 39 93 44



Chorale de l'Est parisien (CEP)
29^{ème} ATELIER MUSICAL D'ÉTÉ à KER BEUZ (Finistère)
du samedi 20 au samedi 27 aout 2016

Je souhaite m'inscrire à l'atelier musical d'été qui se tiendra à Ker Beuz (Finistère) du 20 au 27 aout 2016.

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Téléphone Fixe :

Mobile :

Courriel :

obligatoire pour recevoir les dernières informations

Pupitre : Soprano 1 Alto 1 Ténor 1 Baryton
 Soprano 2 Alto 2 Ténor 2 Basse
Barrer les mentions inutiles

Je fais partie de la chorale suivante :

Adresse de la formation :

Observations (en particulier regroupement dans une même chambre avec d'autres stagiaires) :

Ci-joint un chèque d'acompte de 290 € ou 295 €*, mis en banque à réception, et un chèque complémentaire de 270 € (ou de 220 € pour un accompagnant ne participant pas aux activités musicales), mis en banque courant juin. Les chèques sont libellés à l'ordre de *Chorale de l'Est parisien* et datés tous les deux du même jour, celui de leur date d'émission.

* L'adhésion de 5 € est annuelle, elle n'a pas à être payée à nouveau par ceux qui ont participé à la 38^{ème} rencontre de chant choral de Montreuil ; elle doit l'être pour un accompagnant.

Pour la réalisation d'un trombinoscope des participants et pour une première participation, je joins une photo – j'adresse une photo numérique (*barrer la mention inutile.*) à secretariat@chorale-est-parisien.fr.

En cas de désistement après le 23 mai, une somme de 50 € pour frais de dossier et impact économique restera acquise à la CEP.

Réservé à la CEP	À
Date de réception :	Le
Banque émettrice :	
N ^{os} des chèques :	Signature :

BULLETIN À RENVOYER

par courrier postal à :

Marie-Claire GERBAUD
3, allée Dunand
93220 GAGNY